

GUIDE D'UTILISATION

EESSI - FB_BUC_03 - Prestations familiales supplémentaires pour orphelins

Table des matières

Introduction.....	4
1- Base légale	4
2- Définition	4
3- Mode d'emploi.....	4
a- Acteurs.....	4
b- Description	4
c- SED prestations familiales de demande	5
d- SED prestations familiales de réponse	5
e- Autres SEDs prestations familiales	5
f- Liste des SEDs horizontaux de demande	5
g- Liste des SEDs horizontaux de réponse	6
h- Liste des autres SEDs horizontaux	6
i- Liste des SEDs administratifs de demande	6
j- Liste des SEDs administratifs de réponse	6
k- Liste des autres SEDs administratifs	6
l- Évènement(s) déclencheur(s) de l'utilisation du FB_BUC_03	7
m- Condition préalable pour débiter le FB_BUC_03	7
n- Conséquences	7
Je suis Case Owner.....	7
1- Avec qui dois-je échanger des informations ?	7
2- Comment identifier l'institution avec laquelle échanger des informations ?	7
3- Y a-t-il plus d'un parent décédé ayant des périodes d'assurance ou de résidence dans un autre État membre ?	8
4- Ai-je identifié une ou plusieurs institutions compétentes d'autres États membres potentiellement responsables de l'octroi des prestations familiales supplémentaires aux orphelins ?	8
5- Comment demander les informations sur les périodes d'assurance ou de résidence aux Counterparties concernées ?.....	8
6- À la réception des SEDs F019, je constate qu'il n'y a qu'un seul État membre avec des prestations supplémentaires pour orphelin qui est compétent.....	9

7-	À la réception des SEDs F019, je constate qu'il faut déterminer quelle est l'institution compétente, je dois fixer la priorité.	9
8-	Comment informer l'institution responsable.	10
Je suis Counterparty		10
1-	J'ai reçu un message du Case Owner. Que dois-je faire ?	10
2-	Que dois-je faire quand j'ai reçu un SED F018 ?	11
3-	Y-a-t-il un autre SED F018 pour un autre parent décédé ?.....	11
4-	Est-ce qu'au moins un parent décédé avait des périodes d'assurance dans mon État membre ? 12	
5-	J'ai envoyé un SED F019 pour chaque SED F018. Au moins un parent décédé a été assuré dans mon État membre.....	12
6-	J'ai envoyé un SED F019 pour chaque SED F018. Aucun parent décédé n'a été assuré dans mon État membre.....	13
7-	J'ai reçu un SED F020 qui indique que mon institution est prioritaire.	13
8-	J'ai reçu un SED F020 qui indique que mon institutions n'a pas la priorité.....	14
9-	J'ai reçu un SED F021 du Cas Owner	14
Procédures communes complémentaires		15
1-	Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.	15
2-	Je veux déterminer la résidence d'une personne.	15
3-	Je veux notifier un changement de législation applicable.....	15
4-	Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.	16
5-	Je veux échanger le numéro d'identification personnel (PIN) d'une personne.....	16
6-	Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.	16
7-	Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.	16
8-	Je veux ajouter une autre institution compétente.	16
9-	Je veux supprimer une institution compétente.	17
10-	Je veux invalider un SED envoyé.	17
11-	Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.	17
12-	Je veux envoyer un rappel.	17
13-	Je veux clôturer le cas.....	18
Explications des SEDs		18
1-	F018	18
a-	Numéro de dossier	18
b-	Personne décédée	18
c-	Période d'assurance/de résidence	19
d-	Informations complémentaires.....	19
2-	F019	19
a-	Numéro du dossier	19

b-	Personne décédée	19
c-	Période d'assurance/de résidence	19
d-	Informations complémentaires.....	19
3-	F020	19
a-	Personne décédée	20
b-	Période d'assurance/de résidence	20
c-	Informations complémentaires.....	20
4-	F021	20
a-	Réception de la demande de prestations supplémentaires ou spéciales pour orphelins.....	20
b-	Personne décédée	21
c-	Conjoint/partenaire/autre personne/enfant(s)	21
d-	Informations complémentaires.....	21
5-	Informations pour tous les SEDs	21

Introduction

Ce document va expliquer ce que vous devez effectuer comme démarche dans ce BUC que vous soyez Case Owner ou Counterparty.

1- Base légale

Règlement européen 883/2004 - articles 69 - 81

Règlement européen 987/2009 - article 61

Décision F2 du 23 juin 2015 sur l'échange de données entre institutions aux fins de l'octroi de prestations familiales

2- Définition

BUC - Business Use Case - scénario d'utilisation

SED - Structured Electronic Document - formulaire

Case Owner - Organisme de l'État membre qui a reçu la demande

Counterparty - contrepartie - organisme de l'État membre qui va recevoir la demande du requérant

Petitioner - demandeur - assuré social qui a demandé les prestations familiales

Les documents utiliseront les termes en anglais (BUC - SED - Case Owner - Counterparty - Petitioner).

3- Mode d'emploi

Le FB_BUC_03 est un des quatre BUCs spécifiques aux prestations familiales. Il permet de déterminer la compétence d'un État membre pour le paiement des prestations familiales complémentaires pour orphelin. Chaque BUC explique la procédure à utiliser pour l'échange de données entre institutions de sécurité sociale européenne.

a- Acteurs

On distingue trois acteurs principaux et un acteur secondaire.

Acteurs principaux

- Le Case Owner
C'est l'organisme de l'État membre qui a reçu la demande d'examen de prestations familiales. C'est cet organisme qui va rechercher à identifier le nouvel État membre qui pourrait être compétent pour les prestations familiales complémentaires pour orphelin suite au décès d'un des acteurs d'un des parents.
- La Counterparty
C'est l'organisme de l'État membre qui reçoit la demande introduite par le Case Owner dans le but d'établir une nouvelle compétence.
- Le Petitioner
Il s'agit du demandeur de prestations familiales supplémentaires.
NB : si le Petitioner a travaillé dans plusieurs États membres, le Case Owner devra introduire sa demande dans les différents États membres. Il y aura alors plusieurs Counterparties.

b- Description

- Circonstances pour lesquels le FB_BUC_03 est utilisé
 - Une personne demande des prestations familiales complémentaires pour orphelin.
- Délai de réponse

L'institution doit répondre rapidement à une demande de renseignement, ou de tout autre évènement émanant d'un autre État membre au plus tard :

- 2 mois après le jour de la réception de la demande s'il s'agit d'une demande d'établissement de compétence axée sur une décision provisoire et relative aux règles de priorité
- 3 mois dans tous les autres cas

c- SED prestations familiales de demande

- [F018](#) - demande relative à la durée d'affiliation - request for insurance length period of additional benefits
 - 883/2004 article 69
 - 987/2009 article 61

d- SED prestations familiales de réponse

- [F019](#) - réponse à une demande relative à la durée d'affiliation - reply for insurance length period of additional benefits
 - 883/2004 article 69
 - 987/2009 article 61

e- Autres SEDs prestations familiales

- [F020](#) - informations relatives à la priorité - information on priority for additional benefits
 - 883/2004 article 69
 - 987/2009 article 61
- [F021](#) - demandes de prestations supplémentaires - application for additional benefits
 - 883/2004 article 69
 - 987/2009 article 61

f- Liste des SEDs horizontaux de demande

- H001 - Notification/demande d'information - Notification/request for information
 - 883/2004 article 76
- H003 - Proposition/notification sur la résidence - Proposal/Notification on state of residence
 - 883/2004 article 76
 - 987/2009 article 11
- H005 - Demande d'information sur la résidence - Request for information on residence
 - 883/2004 article 76
 - 987/2009 article 11

- H011 - Demande de date du changement de législation applicable - Request of date of change of legislation applicable
 - o 987/2009 articles 2(2) - 20(2)
- H061 - Notification/demande du numéro d'identification personnel (PIN) - Notification/request of Personal Identification Number (PIN)
 - o 987/2009 articles 2(2) - 51(1)(a)

g- Liste des SEDs horizontaux de réponse

- H002 - Réponse à une demande d'information - Reply to request for information
 - o 883/2004 article 76
- H004 - Réponse à une proposition sur la résidence / désaccord sur la décision de résidence - Reply to proposal on State of Residence/Disagreement with decision on State of Residence
 - o 883/2004 article 76
 - o 987/2009 article 11
- H006 - Réponse à une demande d'information sur la résidence - Reply to request for information on residence
 - o 883/2004 article 76
 - o 987/2004 article 11
- H012 - Réponse à une demande de date du changement de législation applicable - Reply to request of date of change of legislation applicable
 - o 987/2009 articles 2(2) - 20(2)
- H062 - Confirmation / réponse à une demande du numéro d'identification personnel (PIN) - Confirmation/reply to request of Personal Identification Number (PIN)
 - o 987/2009 articles 2(2) - 51(1)(a)

h- Liste des autres SEDs horizontaux

- H010 - Notification de changement de législation applicable - Notification of change of Legislation applicable
 - o 987/2009 articles 2(2) - 20(2)
- H070 - Notification de décès - Notification of death
 - o 883/2004 article 76

i- Liste des SEDs administratifs de demande

- X001 - Demande de clôture - request for close
 - o 883/2004 article 76

j- Liste des SEDs administratifs de réponse

- X010 - Réponse au rappel - Reply to reminder
 - o 883/2004 article 76

k- Liste des autres SEDs administratifs

- X005 - Ajouter un nouveau participant - Add new participant

- 883/2004 article 76
- X006 - Retirer un participant - Remove participant
 - 883/2004 article 76
- X007 - Transfert du dossier - Forward case
 - 883/2004 article 76
- X008 - SED non-valable - Invalide SED
 - 987/2009 articles 2 - 5(1) - 5(2)
- X009 - Rappel - Reminder
 - 883/2004 article 76

l- Évènement(s) déclencheur(s) de l'utilisation du FB_BUC_03

Plusieurs évènements peuvent déclencher l'utilisation du FB_BUC_03.

- Une personne demande des prestations familiales complémentaires pour orphelin.

m- Condition préalable pour débiter le FB_BUC_03

La personne décédée était assurée au moins dans un État membre.

n- Conséquences

L'institution compétente de l'État membre de résidence dispose désormais d'informations suffisantes pour calculer les prestations familiales demandées.

Les institutions compétentes ont mis à jour les informations sur les prestations accordées.

Il est important de savoir si vous êtes [Case Owner](#) ou [Counterparty](#).

Je suis Case Owner

1- Avec qui dois-je échanger des informations ?

En tant que Case Owner la première étape consiste à identifier le ou les États membres que vous devez informer.

La deuxième étape consiste à identifier l'institution de(s) l'État(s) membre(s). Seules les institutions qui s'occupent des prestations familiales peuvent être choisies.

- [Je dois identifier la Counterparty](#)
- [J'ai identifié la Counterparty](#)

2- Comment identifier l'institution avec laquelle échanger des informations ?

Pour déterminer l'institution compétente de(s) l'État(s) membre(s), vous devez consulter le répertoire des institutions de sécurité sociale (Institution repository - IR). L'IR est un répertoire électronique de toutes les institutions compétentes et de tous les organes de liaison actuels et

antérieurs qui ont été chargés de la coordination transfrontalière en matière de sécurité sociale pour chacun des États membres concernés.

Veillez noter que l'organe de liaison ne doit être choisi que s'il n'est pas possible d'identifier l'institution compétente ou si c'est un cas traité par l'organe de liaison.

3- Y a-t-il plus d'un parent décédé ayant des périodes d'assurance ou de résidence dans un autre État membre ?

- [Non, il n'y a qu'un seul parent décédé.](#)
- [Oui, il y a plus d'un parent décédé.](#)

4- Ai-je identifié une ou plusieurs institutions compétentes d'autres États membres potentiellement responsables de l'octroi des prestations familiales supplémentaires aux orphelins ?

Si le parent décédé a accompli des périodes d'assurance et/ou de résidence dans plus d'un autre État membre qui octroie des prestations supplémentaires pour orphelin, le Case Owner doit déterminer quelles institutions sont responsables.

Si le parent décédé n'a été assuré que dans un État membre qui octroie des prestations supplémentaires pour orphelin, l'institution compétente de cet État membre est responsable.

- [Il n'y a qu'une institution compétente](#)
- [Il y a potentiellement plusieurs institutions compétentes](#)

5- Comment demander les informations sur les périodes d'assurance ou de résidence aux Counterparties concernées ?

Pour demander les informations au sujet du parent décédé dans les États membres où il a été assuré ou où il a résidé, vous devez utiliser le SED [F018](#).

S'il y a plusieurs parents décédés, cette étape doit être répétée pour chacun d'entre eux.

- [J'ai reçu un SED F019 pour chaque SED F018 que j'ai envoyé. Je n'ai pas besoin de renseignement au sujet des autres parents décédés.](#)

Vous pouvez également à cette étape, procéder à toute une série de processus administratifs.

- [Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.](#)
- [Je veux déterminer la résidence d'une personne.](#)
- [Je veux notifier un changement de législation applicable.](#)
- [Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.](#)
- [Je veux échanger le numéro d'identification personnel \(PIN\) d'une personne.](#)
- [Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.](#)
- [Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.](#)

- [Je veux ajouter une autre institution compétente.](#)
- [Je veux supprimer une institution compétente.](#)
- [Je veux invalider un SED envoyé.](#)
- [Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.](#)
- [Je veux envoyer un rappel.](#)
- [Je veux clôturer le cas.](#)

6- À la réception des SEDs [F019](#), je constate qu'il n'y a qu'un seul État membre avec des prestations supplémentaires pour orphelin qui est compétent.

Les SEDs [F019](#) montrent que le parent décédé ou les parents décédés ont eu des périodes d'assurance dans un seul État membre. Les autres Counterparties ont indiqué qu'il n'y avait aucune période d'assurance.

Le SED [F020](#) qui informe de la priorité devient dès lors facultatif.

Vous pouvez également à cette étape, procéder à toute une série de processus administratifs.

- [Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.](#)
- [Je veux déterminer la résidence d'une personne.](#)
- [Je veux notifier un changement de législation applicable.](#)
- [Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.](#)
- [Je veux échanger le numéro d'identification personnel \(PIN\) d'une personne.](#)
- [Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.](#)
- [Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.](#)
- [Je veux ajouter une autre institution compétente.](#)
- [Je veux supprimer une institution compétente.](#)
- [Je veux invalider un SED envoyé.](#)
- [Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.](#)
- [Je veux envoyer un rappel.](#)
- [Je veux clôturer le cas.](#)

7- À la réception des SEDs [F019](#), je constate qu'il faut déterminer quelle est l'institution compétente, je dois fixer la priorité.

Les SEDs [F019](#) indiquent des informations sur des périodes d'assurance dans tous les États membres concernés. L'institution de l'État membre ayant la plus longue période d'assurance est responsable pour les paiement. Dès que cette institution a été déterminée, vous devez compléter le SED [F020](#) et l'envoyer à toutes les Counterparties qui ont reçu un SED [F018](#).

- [J'ai envoyé un SED F020 à toutes les Counterparties auxquelles j'ai envoyé un SED F018 précédemment.](#)

Vous pouvez également à cette étape, procéder à toute une série de processus administratifs.

- [Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.](#)

- [Je veux déterminer la résidence d'une personne.](#)
- [Je veux notifier un changement de législation applicable.](#)
- [Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.](#)
- [Je veux échanger le numéro d'identification personnel \(PIN\) d'une personne.](#)
- [Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.](#)
- [Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.](#)
- [Je veux ajouter une autre institution compétente.](#)
- [Je veux supprimer une institution compétente.](#)
- [Je veux invalider un SED envoyé.](#)
- [Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.](#)
- [Je veux envoyer un rappel.](#)
- [Je veux clôturer le cas.](#)

8- Comment informer l'institution responsable.

La dernière étape de ce processus est d'envoyer un SED [F021](#) à l'institution responsable. Il n'y a pas de réponse à attendre à ce SED.

Le cas se termine ici.

Vous pouvez également à cette étape, procéder à toute une série de processus administratifs.

- [Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.](#)
- [Je veux déterminer la résidence d'une personne.](#)
- [Je veux notifier un changement de législation applicable.](#)
- [Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.](#)
- [Je veux échanger le numéro d'identification personnel \(PIN\) d'une personne.](#)
- [Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.](#)
- [Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.](#)
- [Je veux ajouter une autre institution compétente.](#)
- [Je veux supprimer une institution compétente.](#)
- [Je veux invalider un SED envoyé.](#)
- [Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.](#)
- [Je veux envoyer un rappel.](#)
- [Je veux clôturer le cas.](#)

Je suis Counterparty

1- J'ai reçu un message du Case Owner. Que dois-je faire ?

Vous avez reçu un SED [F018](#). Dans ce cas, le Case Owner a identifié plusieurs Counterparties. Ce SED sert à identifier quelle est l'institution compétente.

Vous avez reçu un SED [F021](#). Dans ce cas, le Case Owner a identifié que vous étiez l'institution compétente.

- [J'ai reçu un SED F018](#)
- [J'ai reçu un SED F021](#)

Vous pouvez également à cette étape, procéder à toute une série de processus administratifs.

- [Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.](#)
- [Je veux déterminer la résidence d'une personne.](#)
- [Je veux notifier un changement de législation applicable.](#)
- [Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.](#)
- [Je veux échanger le numéro d'identification personnel \(PIN\) d'une personne.](#)
- [Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.](#)
- [Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.](#)
- [Je veux ajouter une autre institution compétente.](#)
- [Je veux invalider un SED envoyé.](#)
- [Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.](#)
- [Je veux envoyer un rappel.](#)

2- Que dois-je faire quand j'ai reçu un SED [F018](#) ?

Si vous recevez un SED [F018](#), vous devez répondre aux demandes d'informations sur la période d'assurance au moyen du SED [F019](#) à tous les participants.

- J'ai envoyé le SED [F019](#) à tous les participants.

Vous pouvez également à cette étape, procéder à toute une série de processus administratifs.

- [Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.](#)
- [Je veux déterminer la résidence d'une personne.](#)
- [Je veux notifier un changement de législation applicable.](#)
- [Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.](#)
- [Je veux échanger le numéro d'identification personnel \(PIN\) d'une personne.](#)
- [Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.](#)
- [Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.](#)
- [Je veux ajouter une autre institution compétente.](#)
- [Je veux invalider un SED envoyé.](#)
- [Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.](#)
- [Je veux envoyer un rappel.](#)

3- Y-a-t-il un autre SED [F018](#) pour un autre parent décédé ?

Le Case Owner peut envoyer des SED [F018](#) pour chaque parent décédé. Il se peut que vous en ayez reçu plusieurs.

- [NON, je n'ai reçu que le SED F018 pour un parent décédé](#)

- [OUI, j'ai reçu un SED F018 pour chaque parent décédé](#)

Vous pouvez également à cette étape, procéder à toute une série de processus administratifs.

- [Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.](#)
- [Je veux déterminer la résidence d'une personne.](#)
- [Je veux notifier un changement de législation applicable.](#)
- [Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.](#)
- [Je veux échanger le numéro d'identification personnel \(PIN\) d'une personne.](#)
- [Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.](#)
- [Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.](#)
- [Je veux ajouter une autre institution compétente.](#)
- [Je veux invalider un SED envoyé.](#)
- [Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.](#)
- [Je veux envoyer un rappel.](#)

4- Est-ce qu'au moins un parent décédé avait des périodes d'assurance dans mon État membre ?

- [OUI](#)
- [NON](#)

Vous pouvez également à cette étape, procéder à toute une série de processus administratifs.

- [Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.](#)
- [Je veux déterminer la résidence d'une personne.](#)
- [Je veux notifier un changement de législation applicable.](#)
- [Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.](#)
- [Je veux échanger le numéro d'identification personnel \(PIN\) d'une personne.](#)
- [Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.](#)
- [Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.](#)
- [Je veux ajouter une autre institution compétente.](#)
- [Je veux invalider un SED envoyé.](#)
- [Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.](#)
- [Je veux envoyer un rappel.](#)

5- J'ai envoyé un SED [F019](#) pour chaque SED [F018](#). Au moins un parent décédé a été assuré dans mon État membre.

Le Case Owner examine tous les SEDs [F019](#) qu'il a reçu.

S'il y a plusieurs institutions qui ont informé avoir des périodes d'assurance, le Case Owner doit déterminer quelle est l'institution compétente. Il envoie le SED [F020](#) à toutes les Counterparties.

S'il n'y a qu'une institution qui a informé avoir des périodes d'assurance, le Case Owner envoie le SED [F021](#) à cette institution.

- [J'ai reçu un SED F020 du Case Owner indiquant que je suis prioritaire.](#)
- [J'ai reçu un SED F020 du Case Owner indiquant que je ne suis pas prioritaire](#)
- [J'ai reçu un SED F021 du Case Owner.](#)

Vous pouvez également à cette étape, procéder à toute une série de processus administratifs.

- [Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.](#)
- [Je veux déterminer la résidence d'une personne.](#)
- [Je veux notifier un changement de législation applicable.](#)
- [Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.](#)
- [Je veux échanger le numéro d'identification personnel \(PIN\) d'une personne.](#)
- [Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.](#)
- [Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.](#)
- [Je veux ajouter une autre institution compétente.](#)
- [Je veux invalider un SED envoyé.](#)
- [Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.](#)
- [Je veux envoyer un rappel.](#)

6- J'ai envoyé un SED [F019](#) pour chaque SED [F018](#). Aucun parent décédé n'a été assuré dans mon État membre.

Il se peut que vous receviez un SED [F020](#). Mais dans aucun cas, vous ne serez l'institution responsable.

Le cas se termine pour vous ici.

Vous pouvez également à cette étape, procéder à toute une série de processus administratifs.

- [Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.](#)
- [Je veux déterminer la résidence d'une personne.](#)
- [Je veux notifier un changement de législation applicable.](#)
- [Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.](#)
- [Je veux échanger le numéro d'identification personnel \(PIN\) d'une personne.](#)
- [Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.](#)
- [Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.](#)
- [Je veux ajouter une autre institution compétente.](#)
- [Je veux invalider un SED envoyé.](#)
- [Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.](#)
- [Je veux envoyer un rappel.](#)

7- J'ai reçu un SED [F020](#) qui indique que mon institution est prioritaire.

Le SED [F020](#) indique que vous avez la priorité par rapport aux autres États membres. Vous allez recevoir un SED [F021](#) du Case Owner.

- [J'ai reçu un SED F021](#)

Vous pouvez également à cette étape, procéder à toute une série de processus administratifs.

- [Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.](#)
- [Je veux déterminer la résidence d'une personne.](#)
- [Je veux notifier un changement de législation applicable.](#)
- [Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.](#)
- [Je veux échanger le numéro d'identification personnel \(PIN\) d'une personne.](#)
- [Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.](#)
- [Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.](#)
- [Je veux ajouter une autre institution compétente.](#)
- [Je veux invalider un SED envoyé.](#)
- [Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.](#)
- [Je veux envoyer un rappel.](#)

8- J'ai reçu un SED [F020](#) qui indique que mon institutions n'a pas la priorité

Le cas s'arrête ici.

Vous pouvez également à cette étape, procéder à toute une série de processus administratifs.

- [Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.](#)
- [Je veux déterminer la résidence d'une personne.](#)
- [Je veux notifier un changement de législation applicable.](#)
- [Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.](#)
- [Je veux échanger le numéro d'identification personnel \(PIN\) d'une personne.](#)
- [Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.](#)
- [Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.](#)
- [Je veux ajouter une autre institution compétente.](#)
- [Je veux invalider un SED envoyé.](#)
- [Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.](#)
- [Je veux envoyer un rappel.](#)

9- J'ai reçu un SED [F021](#) du Cas Owner

Le Case Owner vous a identifié comme étant l'institution responsable pour le dossier. Vous devez traiter la demande conformément aux règles et procédure en vigueur dans votre État membre.

Le cas se termine ici.

Vous pouvez également à cette étape, procéder à toute une série de processus administratifs.

- [Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.](#)
- [Je veux déterminer la résidence d'une personne.](#)
- [Je veux notifier un changement de législation applicable.](#)
- [Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.](#)
- [Je veux échanger le numéro d'identification personnel \(PIN\) d'une personne.](#)
- [Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.](#)
- [Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.](#)
- [Je veux ajouter une autre institution compétente.](#)
- [Je veux invalider un SED envoyé.](#)
- [Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.](#)
- [Je veux envoyer un rappel.](#)

Procédures communes complémentaires

1- Je souhaite échanger des informations non couvertes par les SEDs prestations familiales.

Si vous devez demander ou donner des informations que vous ne pouvez inclure dans un des SED prestations familiales, vous devez utiliser ce processus.

Vous devez compléter et envoyer un SED H001 en indiquant ou demandant les informations pertinentes à un (aux) autre(s) participant(s). Celui-ci (ceux-ci) décidera(ont) s'il(s) doi(ven)t vous répondre au moyen du SED H002. Cette procédure peut être effectuée plusieurs fois si nécessaire.

2- Je veux déterminer la résidence d'une personne.

Cette procédure est utilisée lorsqu'il y a un doute sur la résidence d'une personne.

Vous devez compléter un SED H005 en demandant toutes les informations qui vous sont nécessaires pour déterminer la résidence de la personne. Vous pouvez y joindre tous les documents en votre possession. Vous envoyez ce SED au(x) participant(s) qui vous semble(nt) être en mesure de vous aider.

Le(s) participant(s) prend(nent) en compte les éléments que vous avez envoyés et envoie(nt) le SED H006. Quand tous les SEDs H006 sont rentrés, vous envoyez un SED H003 pour proposer/informer de la résidence de la personne au(x) participant(s). Le(s) participant(s) vous envoie(nt) un SED H004 quand il a accepté votre proposition.

Si vous êtes certain de la résidence de la personne et que vous voulez simplement en informer l'(les) autre(s) participant(s), vous pouvez directement compléter le SED H003 et attendre le SED H004.

Le SED H006 ne peut être envoyé qu'au participant qui a envoyé le SED H005.

3- Je veux notifier un changement de législation applicable.

Vous devez compléter et envoyer un SED H010 à tous les autres participants en indiquant les modifications législatives.

4- Je veux demander des renseignements sur une modification de législation applicable.

Si vous avez besoin d'un renseignement sur une législation applicable dans un ou plusieurs autre(s) État(s) membre(s), vous devez compléter et envoyer le SED H011 en y demandant les renseignements adéquats. Chaque participant qui a reçu un SED H011 répondra à celui-ci au moyen du SED H012.

5- Je veux échanger le numéro d'identification personnel (PIN) d'une personne.

Si vous voulez donner ou demander à un ou plusieurs autre(s) participant(s) un numéro d'identification personnel (PIN), la procédure est identique.

Vous complétez un H061 et l'envoyez au(x) participant(s). Celui-ci (ceux-ci) vous répondra(ont) au moyen du H062.

6- Je veux notifier le décès d'une personne dans un cas en cours.

Si vous devez informer l'(les) autre(s) participant(s) du décès d'une personne, vous devez compléter et envoyer un SED H070. Il n'y aura pas de réponse.

7- Je veux transférer le cas à une autre institution compétente.

Ce processus est utilisé quand le cas est déjà entamé et que un ou des SED(s) a (ont) déjà été échangé(s). Il est possible que le Case Owner ait envoyé un SED à une mauvaise institution. Celle-ci doit [ajouter la nouvelle institution](#) et transmettre le SED vers la bonne institution compétente et si besoin, elle peut se [retirer du cas](#).

Après l'identification de la bonne institution compétente, vous complétez un SED X007 à tous les participants en expliquant les raisons du transfert.

En plus, vous devez envoyer à la nouvelle Counterparty tous les SEDs (dernière version) qui ont déjà été envoyés auparavant, afin que celle-ci puisse examiner le cas dans son entièreté. Toutes les Counterparties font de même.

8- Je veux ajouter une autre institution compétente.

Ce processus est utilisé quand le cas est déjà entamé et qu'un participant remarque qu'une autre Counterparty devrait être ajoutée.

Le Case Owner peut ajouter n'importe quelle Counterparty de n'importe quel État membre. Par contre, une Counterparty ne peut ajouter une institution que de son État membre.

Après l'identification de la nouvelle institution compétente, vous complétez un SED X005 et l'envoyer à tous les participants et à la nouvelle Counterparty.

En plus, vous devez envoyer à la nouvelle Counterparty tous les SEDs (dernière version) qui ont déjà été envoyés auparavant, afin que celle-ci puisse examiner le cas dans son intégralité. Toutes les Counterparties font de même.

9- Je veux supprimer une institution compétente.

Ce processus est utilisé quand le cas est déjà entamé et que soit le Case Owner remarque qu'une autre Counterparty devrait être retirée, soit qu'une Counterparty veut se retirer du cas.

Le Case Owner ne peut jamais être retiré du cas, une Counterparty ne peut supprimer une autre Counterparty. Il doit toujours rester au moins une Counterparty.

Après l'identification de la Counterparty qui doit être retirée, le Case Owner complète et envoie le SED X006 en expliquant les motifs qui l'ont amené à prendre cette décision. L'institution ne recevra plus les SEDs suivants.

Une Counterparty qui veut se retirer du cas, complète et envoie le SED X006 en expliquant les motifs qui l'ont amené à prendre cette décision. Elle ne recevra plus les SEDs suivants.

10- Je veux invalider un SED envoyé.

Ce processus est utilisé que le cas est déjà entamé et que un ou des SED(s) a (ont) déjà été envoyé(s). Ce processus est utilisé si un mauvais SED a été envoyé ou si une demande d'information envoyée s'avère ne plus être nécessaire.

Le participant qui a envoyé le SED invalide complète un SED X008 et l'envoie à tous les participants qui ont reçu le SED en question, en y expliquant les raisons qui l'ont poussé à déclarer ce SED invalide. Il n'y a plus de réponse à recevoir.

11- Je veux mettre à jour les informations contenues dans un SED envoyé.

Ce processus est utilisé si vous voulez donner d'autres informations qui vous sont parvenues après avoir envoyé un SED ou que vous avez oublié d'en noter ou d'en retirer sur le SED original.

Vous devez compléter, modifier le SED original en y donnant les nouvelles informations et l'envoyer à tous les participants d'origine. L'ancienne version du SED n'est plus utilisable.

12- Je veux envoyer un rappel.

Ce processus est utilisé quand un participant a envoyé un SED et qu'après un moment, il constate qu'il ne reçoit pas le SED de réponse.

Le participant qui a envoyé le SED de base, complète et envoie un SED X009 à la (aux) Counterparty(ies) qui n'a (ont) pas répondu.

La (les) Counterparty(ies) peuvent :

- Envoyer le SED de réponse au SED original,
- Envoyer un SED X010 en expliquant les raisons qui font qu'elle(s) ne peu(ven)t pas répondre au SED original.

13- Je veux clôturer le cas.

Ce processus est utilisé quand vous êtes arrivés à un accord, ou lorsque, pour une raison exceptionnelle, vous déterminez que le cas doit être clôturé avant d'avoir trouvé un accord.

Le Case Owner ou une des Counterparty complète et envoie un SED X001 en expliquant toutes les raisons qui font que le cas est clôturé.

Il n'y a plus rien à faire.

Explications des SEDs

1- F018

Conformément aux articles 67, 68 et 69 du règlement (CE) n° 883/2004, l'État membre dans lequel la demande de prestations familiales est introduite est l'État membre compétent. Si l'État membre dans lequel la demande a été introduite n'offre pas de prestations supplémentaires ou spéciales pour orphelins mais que le parent décédé du demandeur a eu des périodes d'assurance ou de résidence dans un autre État membre dont la législation prévoit de telles prestations, cet autre État membre est responsable des prestations supplémentaires ou spéciales.

Si le parent décédé du demandeur a accompli des périodes d'assurance ou de résidence dans plus d'un autre État membre qui prévoit des prestations supplémentaires ou spéciales pour orphelins, seul l'État membre dans lequel la plus longue période d'assurance ou de résidence a été accomplie est responsable. Ce SED est utilisé pour demander les informations nécessaires afin de savoir dans quel État membre la période d'assurance ou de résidence la plus longue a été accomplie.

Veuillez noter que les informations relatives à la couverture de la personne décédée dans l'un des États membres apparaissent dans la plupart des cas en relation avec la demande de pension d'orphelin. Il y a donc un besoin de communication entre les personnes qui travaillent avec les pensions d'orphelins et les personnes qui travaillent avec les allocations familiales.

a- Numéro de dossier

Le numéro de dossier est obligatoire pour le Case Owner. Il est important de noter le numéro de dossier du Counterparty si on le connaît.

b- Personne décédée

Vous devez indiquer toutes les informations sur la personne décédée, à savoir, le nom, prénom, date de naissance. La ville de naissance est nécessaire afin d'être certain que dans les autres États membres, la personne puisse être identifiée sans son numéro d'identification personnel (PIN). Ce champ est donc **obligatoire**, si vous ne mentionnez pas le PIN. Si vous ne connaissez pas la ville de naissance, veuillez explicitement noter "Inconnu".

Il est également important de noter le nom de famille de naissance, et pas celui de mariage.

L'adresse à mentionner peut être l'adresse non-officielle de la personne.

c- Période d'assurance/de résidence

Vous devez Indiquer dans les champs relatifs aux périodes d'assurance et de résidence les informations demandées pour les périodes d'assurance ou de résidence. Veuillez noter que vous pouvez demander des renseignements pour plus d'une période d'assurance ou de résidence.

d- Informations complémentaires

Ajoutez toute information pertinente.

2- F019

Ce SED est la réponse au SED [F018](#). Il doit être envoyé à tous les États membres qui ont reçu le SED de demande.

a- Numéro du dossier

Vous devez indiquer votre numéro de dossier et répéter le numéro de dossier de l'institution qui a envoyé le SED [F018](#).

b- Personne décédée

Vous devez indiquer toutes les informations sur la personne décédée, à savoir, le nom, prénom, date de naissance. La ville de naissance est nécessaire afin d'être certain que dans les autres États membres, la personne puisse être identifiée sans son numéro d'identification personnel (PIN). Ce champ est donc **obligatoire**, si vous ne mentionnez pas le PIN. Si vous ne connaissez pas la ville de naissance, veuillez explicitement noter "Inconnu".

Il est également important de noter le nom de famille de naissance, et pas celui de mariage.

L'adresse à mentionner peut être l'adresse non-officielle de la personne.

c- Période d'assurance/de résidence

Vous devez Indiquer dans les champs relatifs aux périodes d'assurance et de résidence les informations demandées pour les périodes d'assurance ou de résidence. Veuillez noter que vous pouvez fournir des renseignements pour plus d'une période d'assurance ou de résidence.

d- Informations complémentaires

Ajoutez toute information pertinente.

3- F020

Ce SED est utilisé pour communiquer les informations relatives à la priorité des prestations supplémentaires ou spéciales pour orphelins dans une situation où il n'était pas clair au départ quelle

institution était et où l'institution compétente a donc d'abord recueilli des informations sur la durée des périodes d'assurance ou de résidence dans plusieurs États membres.

Avec ce SED, le Case Owner informe tous les États membres dans lesquels il a envoyé la demande de priorité au moyen du SED [F018](#). Ce SED peut donc être envoyé à deux ou plusieurs États membres.

Si l'État membre "compétent pour les prestations familiales et ne disposant pas de prestations supplémentaires ou spéciales pour orphelins" découvre que la personne décédée n'a été assurée que dans un seul de ces États membres, il n'y a pas lieu d'envoyer ce SED à cet État membre. Dans ces cas, le SED [F021](#) peut être envoyé directement à l'État membre dont la législation prévoit des prestations supplémentaires ou spéciales pour orphelins.

a- Personne décédée

Vous devez indiquer toutes les informations sur la personne décédée, à savoir, le nom, prénom, date de naissance. La ville de naissance est nécessaire afin d'être certain que dans les autres États membres, la personne puisse être identifiée sans son numéro d'identification personnel (PIN). Ce champ est donc **obligatoire**, si vous ne mentionnez pas le PIN. Si vous ne connaissez pas la ville de naissance, veuillez explicitement noter "Inconnu".

Il est également important de noter le nom de famille de naissance, et pas celui de mariage.

L'adresse à mentionner peut être l'adresse non-officielle de la personne.

b- Période d'assurance/de résidence

L'État membre expéditeur fournit toutes les informations obtenues dans le cadre du SED [F019](#) aux institutions de tous les États membres potentiellement concernés. Veuillez noter que vous pouvez remplir plus d'une période d'assurance ou de résidence dans un État membre pour chaque parent décédé.

c- Informations complémentaires

Ajoutez toute information pertinente.

4- F021

Ce SED est utilisé soit pour demander des prestations d'orphelin supplémentaires ou spéciales au nom du demandeur auprès de l'institution compétente de l'État membre que l'expéditeur considère comme prioritaire, soit pour informer l'institution de l'État membre responsable d'un changement de situation pour les membres de sa famille.

Dans le premier cas, la priorité est déterminée soit par le SED [F020](#), soit par défaut si les parents décédés du demandeur ont été assurés dans un seul État membre qui prévoit des prestations complémentaires ou spéciales pour orphelins.

a- Réception de la demande de prestations supplémentaires ou spéciales pour orphelins

L'État membre indique soit la date de la demande, soit les informations sur l'évolution de la situation des membres de la famille concernées.

b- Personne décédée

Vous devez indiquer toutes les informations sur la personne décédée, à savoir, le nom, prénom, date de naissance. La ville de naissance est nécessaire afin d'être certain que dans les autres États membres, la personne puisse être identifiée sans son numéro d'identification personnel (PIN). Ce champ est donc **obligatoire**, si vous ne mentionnez pas le PIN. Si vous ne connaissez pas la ville de naissance, veuillez explicitement noter "Inconnu".

Il est également important de noter le nom de famille de naissance, et pas celui de mariage.

L'adresse à mentionner peut être l'adresse non-officielle de la personne.

c- Conjoint/partenaire/autre personne/enfant(s)

Vous devez indiquer toutes les informations sur ces personnes, à savoir, le nom, prénom, date de naissance. La ville de naissance est nécessaire afin d'être certain que dans les autres États membres, la personne puisse être identifiée sans son numéro d'identification personnel (PIN). Ce champ est donc **obligatoire**, si vous ne mentionnez pas le PIN. Si vous ne connaissez pas la ville de naissance, veuillez explicitement noter "Inconnu".

Il est également important de noter le nom de famille de naissance, et pas celui de mariage.

L'adresse à mentionner peut être l'adresse non-officielle de la personne.

d- Informations complémentaires

Ajoutez toute information pertinente.

5- Informations pour tous les SEDs

Il est toujours possible d'ajouter des pièces jointes aux SEDs afin de confirmer les déclarations avancées dans ceux-ci.